

Assemblée consultative des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres

PROCES VERBAL DE SEANCE

Le Président de séance de cette assemblée consultative est M. Patrice POUX, Président de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres.

Il ouvre la séance.

Suite à :

- La demande de l'Association Syndicale Autorisée d'un arrêté préfectoral d'organisation de la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre d'extension de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres, en date du 18 Janvier 2022,
- L'Arrêté Préfectoral n°22-II-046 portant organisation de la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre d'extension de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres, en date du 09 Février 2022.

Les propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres se sont réunis l'An deux mil vingt-deux, le onze mars à dix-huit heures, à la salle Polyvalente – 34 360 Prades-sur-Vernazobres, en vue de se prononcer sur l'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres.

Les 34 propriétaires, dont les immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre d'extension de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres ont été convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception.

A l'issue de cette assemblée consultative, il en ressort les éléments suivants :

Sur les 34 courriers par lettre recommandée avec accusé de réception c'est :

33 propriétaires qui ont retiré le courrier ;

1 propriétaire qui n'a pas retiré le courrier :

- BAULERY Jean – Les écoles – La Mairie – 34360 Pierrerue

C'est également :

4 propriétaires dont les noms suivent ont répondu par écrit :

Adhé	Nom	Prénom	Parcelle(s)	Surface cad.
24	GUIRAUD	MARGUERITE	AV 0331, 0329, 0330	0,241
31	PONS	MICHEL, MARIE-THERESE ET DOMINIQUE	AP 0087, 0088, 0097	1,396
30	PLANES	ROBERT	AT 0277, 0278, 0538, 0542	0,9702
34	SCI LES BOUGNATS		AT 0032, 0033, 0034, 0035, 0038, 0041, 0042, 0046, 0047, 0048, 0058, 0059, 0060, 0061, 0062, 0063, 0335, 0451	8,5285

16 propriétaires dont les noms suivent étaient présents :

Adhé	Nom	Prénom	Parcelle(s)	Surface cad.
3	AUDIER	LAURENCE	AT 0073	0,24
4	BARDY	ANNE-MARIE	AT 0006, 0007, 0008	0,297
5	BARDY	PIERRE	AT 0009, 0010, 0310, 0471	1,5297
6	BAULERY	JACQUES	AP 0086	0,93
8	BOREL	HELENE	AT 0311, 0334, 0475	0,4467
9	BOREL	YVES	AT 0069, 0070, 0071, 0072, 0336, AV 0294	1,2125
10	BOREL	YVES ET HELENE	AT 0067, 0068, AO 0208, AT 0353, 0354	1,5705
11	CALVET	ALAIN ET HELENE	AT 0260, 0347, 0348, 0350, 0351, 0578, 0482, 0493, 0497, 0590, 0592	3,1947
12	CALVET	ALAIN	AT 0594	0,2617
18	FILLET	HONORE	AT 0017, 0018, 0039, 0056, 0057, 0446, AV 0369, 0371, 0377, 0379	3,5323
19	FILLET	MICHEL ET LOUISE	AT 0019, 0021, 0029, 0473	3,2351
21	GRASSET	BERNARD	AT 0299, 0304, 0321, 0322, 0323, 0417, 0431, 0433, 0549	2,6131
25	LAISSAC	GILLES ET CLAIRE	AT 0318, 0319	0,068
28	PALAO	ISABELLE	AT 0217, 0219, 0220, 0221, 0222, 0223, 0479, 0480	1,0085
29	PETIT	JEAN CLAUDE	AP 0100, 0101, 0102, 0103, 0104	0,7605
32	POUX	PATRICE	AP 0109, 0110, 0111, 0115	1,63

14 propriétaires dont les noms suivent étaient absents :

Adhé	Nom	Prénom	Parcelle(s)	Surface cad.
1	AFFRE	ALAIN	AV 0337	0,087
2	AFFRE	JEAN-CLAUDE	AT 0065, 0066, 0125	1,58
7	BAULERY	JEAN	AT 0305, 0308, 0343, 0570, 0572, 0574, 0576	1,7404
13	CROS	PIERRE ET MONIQUE	AT 0267, 0268, 0269, 0284, 0286, 0288, 0297, 0298, 0483, 0486, 0488, 0490, 0503, 0504, 0505, 0515, 0516, 0518, 0519, 0520, 0521, 0522, 0523, 0526, 0530, 0551	4,4657
14	CROS	PIERRE	AT 0550	0,0755
15	CROS	SIMONE, PIERRE ET MONIQUE	AT 0508, 0510, 0513	0,2735
16	CROS	SIMONE ET PIERRE	AT 0512, AV 0375	1,8925
17	DEPAULE	MICHEL	AO 0430, AT 0227, 0228, 0229, 0230, 0241, 0242, 0243, 0244, 0245, 0246, 0247, 0588	3,6259
20	GOUTINES	CHRISTOPHE	AO 0213, 0214, 0215	0,59
22	GRASSET	JEAN-CLAUDE ET VINCENT	AT 0273, 0281, 0282, 0441	0,5008
23	GRASSET	JEAN-CLAUDE, MARIE-THERESE ET VINCENT	AT 0274, 0280, 0440, 0517, 0547	0,8737
26	MOLINIER	MICHEL	AT 0325	0,393
27	MOULINIER	STEPHANE	AT 0232, 0233, 0312, 0313, 0316, 0438	1,635
33	RIU	DOMINIQUE	AP 0089, 0096	0,344

Il convient de rappeler que dans la mesure où ces propriétaires n'ont pas fait connaître leur opposition au projet par lettre recommandée avec accusé de réception, ils sont donc réputés favorables à l'extension du périmètre de l'ASA.

Objet : assemblée de consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres.

Monsieur Patrice POUX déclare que :

- 2 propriétaires qui ont répondu par écrit ont répondu défavorablement à l'extension du périmètre de l'ASA. Il s'agit de :

Adhé	Nom	Prénom	Parcelle(s)	Surface cad.
24	GUIRAUD	MARGUERITE	AV 0331, 0329, 0330	0,241
30	PLANES	ROBERT	AT 0277, 0278, 0538, 0542	0,9702

- 2 propriétaires qui ont répondu par écrit ont répondu favorablement à l'extension du périmètre de l'ASA. Il s'agit de :

Adhé	Nom	Prénom	Parcelle(s)	Surface cad.
31	PONS	MICHEL, MARIE-THERESE ET DOMINIQUE	AP 0087, 0088, 0097	1,396
34	SCI LES BOUGNATS		AT 0032, 0033, 0034, 0035, 0038, 0041, 0042, 0046, 0047, 0048, 0058, 0059, 0060, 0061, 0062, 0063, 0335, 0451	8,5285

Vus les membres présents (16) et les réponses par écrit (4), l'assemblée de consultation peut valablement procéder aux votes (20).

Vote sur l'extension du périmètre des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres.

Les 16 propriétaires présents procèdent au vote. Ils se prononcent à l'unanimité (16) « favorables » à l'extension du périmètre de l'ASA.

Les 16 propriétaires qui ont voté favorablement sont :

Adhé	Nom	Prénom	Parcelle(s)	Surface cad.
3	AUDIER	LAURENCE	AT 0073	0,24
4	BARDY	ANNE-MARIE	AT 0006, 0007, 0008	0,297
5	BARDY	PIERRE	AT 0009, 0010, 0310, 0471	1,5297
6	BAULERY	JACQUES	AP 0086	0,93
8	BOREL	HELENE	AT 0311, 0334, 0475	0,4467
9	BOREL	YVES	AT 0069, 0070, 0071, 0072, 0336, AV 0294	1,2125
10	BOREL	YVES ET HELENE	AT 0067, 0068, AO 0208, AT 0353, 0354	1,5705

11	CALVET	ALAIN ET HELENE	AT 0260, 0347, 0348, 0350, 0351, 0578, 0482, 0493, 0497, 0590, 0592	3,1947
12	CALVET	ALAIN	AT 0594	0,2617
18	FILLET	HONORE	AT 0017, 0018, 0039, 0056, 0057, 0446, AV 0369, 0371, 0377, 0379	3,5323
19	FILLET	MICHEL ET LOUISE	AT 0019, 0021, 0029, 0473	3,2351
21	GRASSET	BERNARD	AT 0299, 0304, 0321, 0322, 0323, 0417, 0431, 0433, 0549	2,6131
25	LAISSAC	GILLES ET CLAIRE	AT 0318, 0319	0,068
28	PALAO	ISABELLE	AT 0217, 0219, 0220, 0221, 0222, 0223, 0479, 0480	1,0085
29	PETIT	JEAN CLAUDE	AP 0100, 0101, 0102, 0103, 0104	0,7605
32	POUX	PATRICE	AP 0109, 0110, 0111, 0115	1,63

Résultat final

Monsieur Patrice POUX reprend donc le cumul des voix (ceux par écrit (4) et ceux par vote lors de l'assemblée (16)) et prend en compte les 14 propriétaires qui n'ont pas fait connaître leur opposition au projet par lettre recommandée avec accusé de réception donc réputés favorables à l'extension du périmètre de l'ASA et proclame les résultats suivants :

Sur les 34 propriétaires représentant 51,7430 ha, c'est :

32 propriétaires représentant 50,5318 ha qui sont favorables

2 propriétaires représentant 1,2112 ha qui sont défavorables

L'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres est donc approuvée à la majorité qualifiée requise par l'article 14 de l'ordonnance du 1^{er} juillet 2004 des deux règles de majorité concernant les immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre d'extension de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation des rives du Vernazobres :

- plus de 50% des votants, propriétaires de plus de 2/3 de la superficie des parcelles, soit 17 propriétaires représentant 34,4942 ha ;
et
- plus de 2/3 des votants, propriétaires des 50% de la superficie des parcelles soit 23 propriétaires représentant 25,8707 ha.

Monsieur Patrice POUX remercie les propriétaires pour leur présence à cette réunion et lève la séance.

A Prades-sur-Vernazobres, le 11 mars 2022.

Le Président de l'Assemblée consultative
Patrice POUX



FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES DESIRANT INTEGRER LE PERIMETRE DE L'ASA DES RIVES DU VERNAZOBRES

LE VENDREDI 11 MARS 2022 A 18H00

Adhé	Nom	Prénom	Parcelle(s)	Surface cad.	Signature
1	AFFRE	ALAIN	AV 0337	0,087	
2	AFFRE	JEAN-CLAUDE	AT 0065, 0066, 0125	1,58	
3	AUDIER	LAURENCE	AT 0073	0,24	
4	BARDY	ANNE-MARIE	AT 0006, 0007, 0008	0,297	
5	BARDY	PIERRE	AT 0009, 0010, 0310, 0471	1,5297	
6	BAULERY	JACQUES	AP 0086	0,93	
7	BAULERY	JEAN	AT 0305, 0308, 0343, 0570, 0572, 0574, 0576	1,7404	
8	BOREL	HELENE	AT 0311, 0334, 0475	0,4467	
9	BOREL	YVES	AT 0069, 0070, 0071, 0072, 0336, AV 0294	1,2125	
10	BOREL	YVES ET HELENE	AT 0067, 0068, AO 0208, AT 0353, 0354	1,5705	
11	CALVET	ALAIN ET HELENE	AT 0260, 0347, 0348, 0350, 0351, 0578, 0482, 0493, 0497, 0590, 0592	3,1947	
12	CALVET	ALAIN	AT 0594	0,2617	
13	CROS	PIERRE ET MONIQUE	AT 0267, 0268, 0269, 0284, 0286, 0288, 0297, 0298, 0483, 0486, 0488, 0490, 0503, 0504, 0505, 0515, 0516, 0518, 0519, 0520, 0521, 0522, 0523, 0526, 0530, 0551	4,4657	
14	CROS	PIERRE	AT 0550	0,0755	
15	CROS	SIMONE, PIERRE ET MONIQUE	AT 0508, 0510, 0513	0,2735	

16	CROS	SIMONE ET PIERRE	AT 0512, AV 0375	1,8925	
17	DEPAULE	MICHEL	AO 0430, AT 0227, 0228, 0229, 0230, 0241, 0242, 0243, 0244, 0245, 0246, 0247, 0588	3,6259	
18	FILLET	HONORE	AT 0017, 0018, 0039, 0056, 0057, 0446, AV 0369, 0371, 0377, 0379	3,5323	
19	FILLET	MICHEL ET LOUISE	AT 0019, 0021, 0029, 0473	3,2351	
20	GOUTINES	CHRISTOPHE	AO 0213, 0214, 0215	0,59	
21	GRASSET	BERNARD	AT 0299, 0304, 0321, 0322, 0323, 0417, 0431, 0433, 0549	2,6131	
22	GRASSET	JEAN-CLAUDE ET VINCENT	AT 0273, 0281, 0282, 0441	0,5008	
23	GRASSET	JEAN-CLAUDE, MARIE-THERESE ET VINCENT	AT 0274, 0280, 0440, 0517, 0547	0,8737	
24	GUIRAUD	MARGUERITE	AV 0331, 0329, 0330	0,241	
25	LAISSAC	GILLES ET CLAIRE	AT 0318, 0319	0,068	
26	MOLINIER	MICHEL	AT 0325	0,393	
27	MOULINIER	STEPHANE	AT 0232, 0233, 0312, 0313, 0316, 0438	1,635	
28	PALAO	ISABELLE	AT 0217, 0219, 0220, 0221, 0222, 0223, 0479, 0480	1,0085	
29	PETIT	JEAN CLAUDE	AP 0100, 0101, 0102, 0103, 0104	0,7605	
30	PLANES	ROBERT	AT 0277, 0278, 0538, 0542	0,9702	
31	PONS	MICHEL, MARIE-THERESE ET DOMINIQUE	AP 0087, 0088, 0097	1,396	
32	POUX	PATRICE	AP 0109, 0110, 0111, 0115	1,63	
33	RIU	DOMINIQUE	AP 0089, 0096	0,344	
34	SCILLES BOUGNATS		AT 0032, 0033, 0034, 0035, 0038, 0041, 0042, 0046, 0047, 0048, 0058, 0059, 0060, 0061, 0062, 0063, 0335, 0451	8,5285	